

**RELEVÉ DES AVIS DU COMITÉ TECHNIQUE COMMUN
DE SORBONNE UNIVERSITÉ**

SEANCE DU 08 JUIN 2017

Madame PAULIAT Hélène : Administratrice provisoire de Sorbonne Université

Représentants de l'administration :

Monsieur CHAMBAZ Jean : Président de l'UPMC

Monsieur JOBERT Barthélémy : Président de Paris Sorbonne

Madame ARNULF-KOECHLIN Christine : Directrice générale des services de Paris Sorbonne

Représentants des personnels :

Madame GAUDARD Nathalie, CGT, titulaire.

Monsieur ROHRBACH Stéphane, CGT, titulaire.

Monsieur DEBREGES Georges, CGT, suppléant.

Madame LARROUTUROU Nathalie, FSU-Solidaires Fonction publique, titulaire.

Monsieur AUBRY Philippe, FSU-Solidaires Fonction publique, suppléant.

Monsieur GANÇARSKI Stéphane, FSU-Solidaires Fonction publique, suppléant.

Monsieur POTHIER Joël, FSU-Solidaires Fonction publique, suppléant.

Monsieur NEAUPORT Laurent, indépendants, titulaire.

Madame DUTHEILLET Claude, SGEN-CFDT, titulaire.

Madame LE BERRE Annick, Union Locale de l'UNSA Fonction Publique et du SNPTES, titulaire.

Madame BESSEDDIK Faouzia, Union Locale de l'UNSA Fonction Publique et du SNPTES, suppléante.

Monsieur BARJOT Dominique, FNEC FP FO, titulaire.

Madame AUDIBERT Annie, FNEC FP FO, suppléante.

Monsieur GARRIGUE Antoine, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, titulaire.

Madame CHASTEL Amélie, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, titulaire.

Monsieur MOKHTARI Rachid, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, suppléant.

Madame MOMEIN Ingrid, SGEN-CFDT, suppléante.

Monsieur CROUILLEBOIS Olivier, FERC SUP CGT, titulaire.

Madame LE PRIOL Florence, FERC SUP CGT, titulaire.

Madame DARMON Aurélie, FERC SUP CGT, titulaire.

Madame FONTAINE VOILMY Béatrice, FERC SUP CGT, suppléante.

Monsieur BOLDINI Pascal, FSU, titulaire.

Monsieur LEFEVRE Emmanuel, FSU, suppléant.

Invités :

Madame CASSAIGNON Sophie

Madame CHRISTIEN Myriam

Madame MAGDELAINE Caroline

Madame TIEGES Anne-Marie

Madame WICKER Anne-Lise

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire adjoint de séance

Vie institutionnelle :

2. Avis sur le règlement intérieur du comité technique commun de Sorbonne Université
3. Avis sur l'arrêté portant création de regroupements de composantes à l'université Sorbonne Université
4. Avis sur les statuts de Sorbonne Université

1. Désignation du secrétaire adjoint

Mme LE BERRE (UNSA-SNPTES) est désignée secrétaire adjointe de la séance.

2. Avis sur le règlement intérieur du comité technique commun de Sorbonne Université

Les membres du comité technique commun de Sorbonne Université se sont prononcés sur le projet de règlement intérieur du comité intégrant les demandes de modifications faites lors de la première réunion du comité technique commun de Sorbonne Université le 23 mai 2017.

AVIS FAVORABLE PAR 8 VOIX POUR (2 SGEN-CFDT- 3 UNSA-SNPTES- 2 FNEC FP FO- 1 INDEPENDANTS) ET 11 REFUS DE VOTE (3 CGT- 3 FERC SUP CGT-3 FSU-Solidaires FP- 2 FSU)

3. Avis sur l'arrêté portant création de regroupements de composantes à l'université Sorbonne Université

Les membres du comité technique commun de Sorbonne Université ont été consultés sur le projet d'arrêté portant création de regroupements de composantes à l'université Sorbonne Université.

AVIS DEFAVORABLE PAR 6 VOIX CONTRE (3 CGT- 3 FERC SUP CGT), 4 VOIX POUR (2 SGEN-CFDT- 1 UNSA-SNPTES- 1 INDEPENDANTS) ET 9 ABSTENTIONS (3 FSU-Solidaires FP- 2 FSU- 2 UNSA-SNPTES- 2 FNEC FP FO)

4. Avis sur les statuts de Sorbonne Université

Les membres du comité technique commun de Sorbonne Université ont formulé des observations et des propositions d'amendement qui, pour certaines, seront intégrées au projet de statuts de Sorbonne Université qui sera présenté en ACP le 13 juin 2017.

AVIS DEFAVORABLE PAR 11 VOIX CONTRE (3 CGT- 3 FERC SUP CGT- 3 FSU-Solidaires FP- 2 FSU), 4 VOIX POUR (2 SGEN-CFDT- 1 UNSA-SNPTES- 1 INDEPENDANTS) ET 4 ABSTENTIONS (2 UNSA-SNPTES- 2 FNEC FP FO)

La motion suivante, proposée par les représentants des personnels FSU-Solidaires FP et CGT, a été soumise au vote du comité technique commun :

"Le CT demande l'ajout d'un article dans les dispositions transitoires des statuts prévoyant qu'à titre dérogatoire pour la première élection aux conseils centraux, la recevabilité d'une liste de candidats au regard de la représentation des secteurs de formation est assurée lorsque l'université Paris 4 d'une part et l'université Paris 6 d'autre part sont chacune représentées dans la liste."

AVIS FAVORABLE PAR 14 VOIX POUR (3 CGT- 3 FERC SUP CGT- 3 FSU-Solidaires FP- 2 FSU-1 UNSA-SNPTES- 2 FNEC FP FO) ET 5 ABSTENTIONS (2 SGEN-CFDT-2 UNSA-SNPTES - 1 INDEPENDANTS)

L'Administratrice provisoire de
Sorbonne Université

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Pauliat', with a horizontal line above it.

Hélène Pauliat